aprovall

FÉVRIER 2026

Comment l'IA transforme le TPRM

Du contrôle documentaire à la gestion avancée des risques fournisseurs

SOMMAIRE

04 Introduction : Le TPRM à un moment de bascule

05 Un contexte marqué par la complexité et l'accélération des risques

06 Des secteurs privés particulièrement sensibles à l'arrivée de l'IA dans le TPRM

09 Tribune : IA et achat public

12 L'apport déterminant de l'IA générative dans la rédaction et l'analyse des questionnaires TPRM

13 L'émergence d'une analyse avancée : la détection des anomalies et signaux faibles

SOMMAIRE

14 Sortir du 1er rang : l'importance de surveiller la chaîne élargie

15 Vers un TPRM augmenté : une fonction analytique, prédictive et auto-évolutive

16 L'automatisation documentaire : un socle toujours essentiel

17 Une IA au service des fournisseurs : vers une relation simplifiée et collaborative

18 L'IA dans le secteur public : une transformation structurante

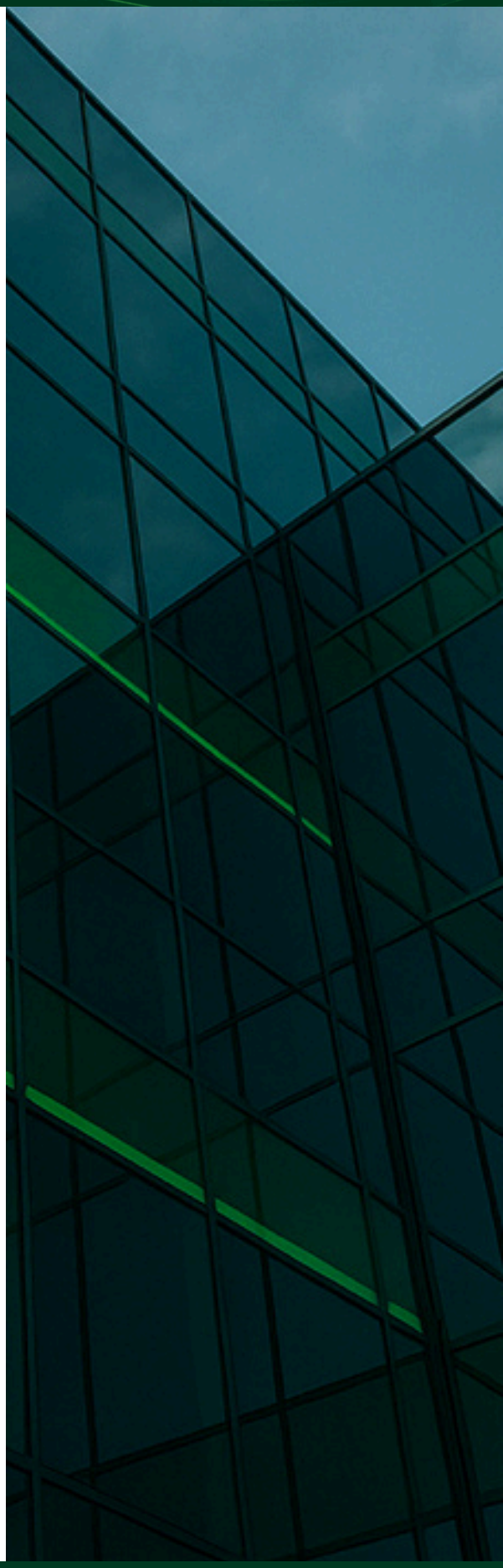

Introduction

Le TPRM à un moment de bascule

Les organisations évoluent dans un écosystème où les chaînes de valeur n'ont jamais été aussi vastes, fragmentées et interdépendantes. Chaque entreprise s'appuie aujourd'hui sur un réseau de prestataires, de sous-traitants et de partenaires, dont la solidité conditionne sa propre résilience. Or, cette dépendance croissante, couplée à une réglementation toujours plus exigeante, complexifie de manière considérable la gestion des risques tiers.

Dans un premier livre blanc publié en avril 2025, nous avions montré que la simple gestion documentaire représentait déjà un défi : multiplication des formats, erreurs humaines, incohérences, manque de traçabilité et risques élevés de non-conformité. À cela s'ajoutaient des menaces de fraude documentaire et une expérience fournisseur souvent dégradée par des sollicitations répétitives. Ces constats demeurent. **Mais ils ne suffisent plus à décrire la réalité actuelle du Third-Party Risk Management (TPRM).**

Nous entrons désormais dans une nouvelle phase. **L'Intelligence Artificielle, sous ses formes générative, prédictive et auto-apprenante, étend profondément le périmètre du TPRM.** Elle ouvre la voie à une compréhension plus fine, plus dynamique et plus anticipative des risques, tout en augmentant les capacités opérationnelles des équipes. Le TPRM cesse d'être un processus statique et devient un système intelligent, évolutif, capable de s'adapter en temps réel à des environnements en mutation.

Un contexte marqué par la complexité et l'accélération des risques

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de la moitié des incidents majeurs de cybersécurité trouvent leur origine chez un prestataire externe. Le coût moyen d'une violation impliquant un tiers dépasse quatre millions d'euros, tandis qu'un simple questionnaire TPRM nécessite encore plusieurs heures d'analyse manuelle. À l'inverse, **les technologies d'IA permettent de réduire jusqu'à 70 % le temps consacré à la vérification documentaire, et 85 % des services compliance affirment que l'IA améliore considé-rablement la précision des validations.**

À noter

Les organisations se retrouvent face à un double impératif : absorber une charge opérationnelle croissante tout en renforçant leur fiabilité. L'IA apparaît alors non plus comme une option, mais comme un levier indispensable pour maintenir une gouvernance des risques efficace et soutenable.

Des secteurs privés particulièrement sensibles à l'arrivée de l'IA dans le TPRM

Si toutes les entreprises sont concernées par la gestion des risques tiers, certains secteurs se trouvent particulièrement exposés.

Dans le **BTP**, par exemple, la multiplicité des sous-traitants rend difficile le suivi administratif, social et assurantiel.

La Défense et l'Aéronautique, de leur côté, doivent composer avec des chaînes d'approvisionnement longues, critiques et soumises à des enjeux de souveraineté, où la moindre faille peut avoir des conséquences majeures.

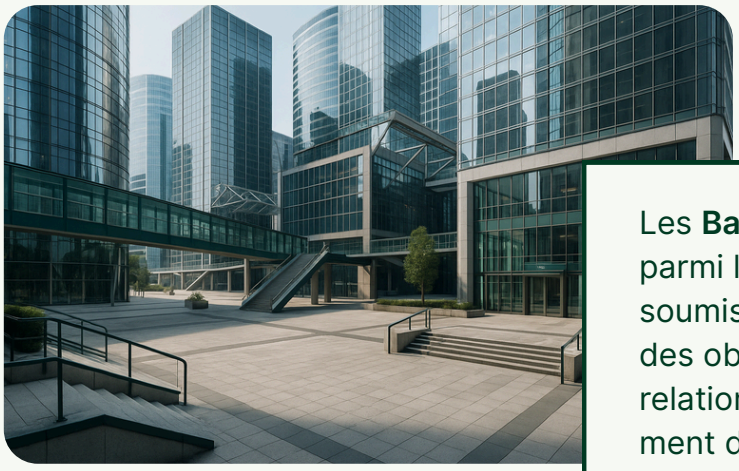

Les **Banques et les Assurances** figurent parmi les secteurs les plus réglementés, soumis à un contrôle constant et à des obligations strictes encadrant leurs relations avec les prestataires, notamment dans le cadre du règlement DORA.

L'**Industrie**, quant à elle, doit faire face à la digitalisation accélérée de ses processus et à des risques cyber ou opérationnels pouvant interrompre une production.

Le **Luxe**, très exposé aux enjeux d'image, doit assurer la traçabilité de ses matières premières, parfois jusqu'au troisième rang de sous-traitance.

Enfin, le **Commerce et la Distribution** voient leur exposition ESG et douanière augmenter du fait d'un approvisionnement international dense et fragmenté.

Ces secteurs ont en commun un besoin aigu d'automatisation, de contrôle en continu et de capacité analytique avancée. L'IA répond précisément à ces enjeux.

Dans le Secteur Public, l'IA est également un sujet qui anime les équipes.

Tribune

IA et achat public : l'obligation de réinventer l'évaluation préalable des offres des candidats et l'évaluation continue des tiers et de leurs engagements

Depuis 2023, l'intelligence artificielle a profondément transformé nos usages, d'abord dans la sphère grand public, puis dans l'ensemble des activités professionnelles. La commande publique n'échappe pas à cette révolution. Les acheteurs y voient un levier de productivité et de sécurisation, tandis que demeurent de légitimes interrogations sur la souveraineté, la confidentialité, le RGPD ou la conformité au Code de la commande publique.Mais l'enjeu central se trouve ailleurs : les fournisseurs utilisent déjà massivement l'IA pour construire leurs réponses. Mémoires techniques optimisés, engagements environnementaux rédigés avec précision, structurations très professionnelles : ce que l'acheteur lit n'est plus nécessairement l'expression fidèle des moyens réels de l'entreprise.

Dans ce nouveau paysage, l'acheteur public doit impérativement réinventer l'évaluation préalable des offres. Il ne s'agit plus uniquement d'apprécier la qualité rédactionnelle d'un mémoire, mais de vérifier la matérialité des engagements : existence réelle des moyens humains, certifications et labels authentiques, cohérence entre références et prestations attendues, réalité des dispositifs sociaux ou environnementaux. Le retour des soutenances, le recours à la négociation, l'usage systématique de cadres de réponse techniques structurés et la place croissante de la preuve deviennent indispensables. L'analyse ne peut plus être déclarative : elle doit être démonstrative.

Mais cette exigence doit se poursuivre après l'attribution. L'essor de l'IA et des solutions numériques rend incontournable une évaluation continue des titulaires et de leurs engagements. Il s'agit de vérifier, tout au long du marché, la réalité des moyens mobilisés, la conformité des livrables, le respect des engagements sociaux, environnementaux ou de performance, et la cohérence financière du fournisseur. Les établissements publics ne peuvent plus se contenter d'un contrôle ponctuel : ils doivent instaurer une surveillance régulière, documentée et opposable. Les risques ne sont pas seulement juridiques : ils sont réputationnels, dans un contexte où la moindre défaillance est immédiatement médiatisée.

Sur ce terrain, l'IA représente une opportunité considérable. Utilisée de manière souveraine et encadrée, elle permet :

- Une vérification préalable fiabilisée (assurances, certifications, labels, RIB, attestations sociales et fiscales, cohérence des références, vérification des moyens humains et matériels)
- Une analyse documentaire plus robuste (détection d'incohérences, engagements irréalistes, risques de réponses génériques générées par IA)
- Une évaluation prédictive des risques (presse négative, alertes financières, historique contentieux, évolution de la structure capitalistique)
- Un suivi continu de l'exécution (écarts entre engagements initiaux et réalisations, performance sociale et environnementale, conformité juridique des livrables)

Pour autant, cette transformation suppose un encadrement interne strict : interdiction des IA gratuites ou personnelles dans un usage professionnel, choix de solutions souveraines et maîtrisées, gouvernance claire des cas d'usage, formation des agents. Sans cela, l'IA peut devenir un risque, parfois plus réputationnel que juridique.

Loin de remplacer les acheteurs, l'IA leur permet de se recentrer sur ce qui crée réellement de la valeur : la stratégie d'achat, la sécurisation juridique, l'analyse des risques, la performance globale et la protection des intérêts publics. La commande publique entre dans une nouvelle ère : celle où l'on ne juge plus seulement ce qui est écrit, mais ce qui est démontré, vérifiable et durablement respecté.

Sébastien Taupiac
ST Agency

L’apport déterminant de l’IA générative dans la rédaction et l’analyse des questionnaires TPRM

Pour autant, cette transformation suppose un encadrement interne strict : inter-diction des IA gratuites ou personnelles dans un usage professionnel, choix de solutions souveraines et maîtrisées, gouvernance claire des cas d’usage, formation des agents. Sans cela, l’IA peut devenir un risque, parfois plus réputationnel que juridique.

Mais c’est surtout dans l’analyse des réponses que l’IA générative déploie toute sa puissance. Elle est capable d’identifier les imprécisions, les contradictions, les zones d’ombre ou encore les incohérences avec les documents fournis. Elle produit des synthèses structurées, hiérarchise les risques et met en évidence les points nécessitant une intervention humaine. Ce faisant, elle réinvente un processus traditionnellement fastidieux et le transforme en un flux d’analyse fluide, intelligent et beaucoup plus fiable.

Une auto complétude des questionnaires. Imaginez des fournisseurs ayant déposer des documents afférents à un sujet précis (ESG, Décarbonation, Ethique, ISO etc) et que la complétude d’un questionnaire se fasse automatiquement en fonction des éléments accessibles. Imaginez ensuite que la solution de TPRM adresse automatiquement une demande au tiers dans le cas où une complétion serait incomplète et requerrait un document spécifique ? Cela est possible.

L’émergence d’une analyse avancée : la détection des anomalies et signaux faibles

Au-delà de l’analyse documentaire et des questionnaires, l’IA introduit une nouvelle dimension essentielle au TPRM : la capacité à détecter des signaux faibles, souvent invisibles pour les équipes humaines.

Ces signaux peuvent être d’ordre **cyber**, par exemple lorsque des vulnérabilités connues sont détectées sur l’infrastructure du fournisseur, ou lorsque des informations sensibles associées à celui-ci apparaissent. Ils peuvent également être documentaires, comme des incohérences entre plusieurs pièces fournies, des identifiants erronés ou des anomalies dans les métadonnées d’un document.

L’IA permet également de repérer des **comportements atypiques** dans les réponses du fournisseur, comme l’utilisation répétée de formulations génériques ou la présence de contradictions internes. Enfin, elle peut **analyser des informations légales** ou administratives externes et les confronter aux déclarations du prestataire. Ainsi, la détection d’anomalies n’est plus une activité ponctuelle, mais devient un processus continu et multidimensionnel.

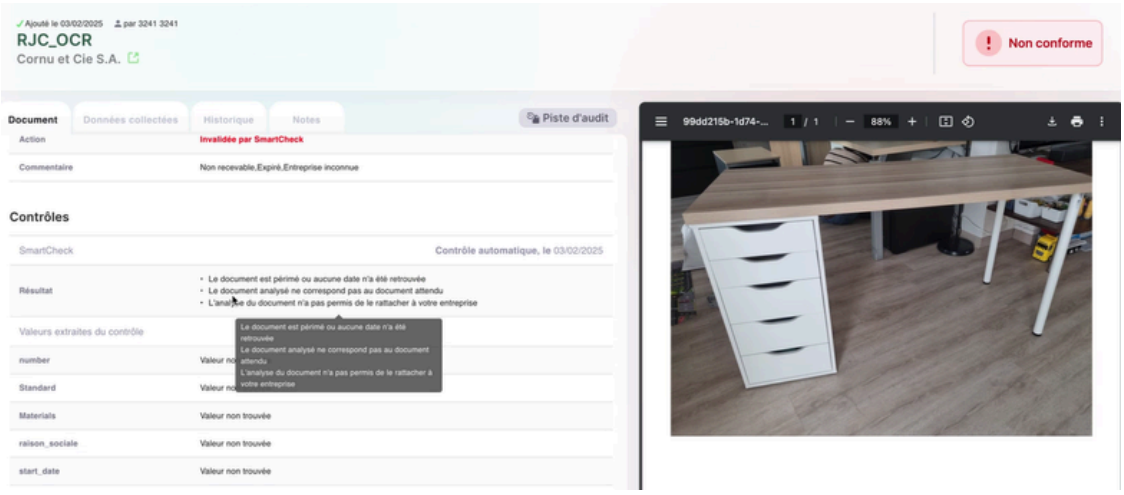

Sortir du 1er rang : l'importance de surveiller la chaîne élargie

La plupart des organisations concentrent encore leur attention sur les risques liés aux **fournisseurs direct, de rang 1**. Pourtant, les crises récentes ont démontré que les incidents les plus graves surviennent souvent dans des zones mal cartographiées de la chaîne d'approvisionnement. La sous-traitance non déclarée, les dépendances critiques ou les risques géopolitiques touchant un fournisseur de second niveau sont **autant d'éléments susceptibles de fragiliser toute une chaîne opérationnelle**.

L'IA permet d'analyser automatiquement les relations inter-entreprises, de reconstituer des schémas de dépendances et de repérer les acteurs invisibles, parfois situés dans des zones à risque. Cette vision multi-niveaux constitue un tournant majeur dans la gestion des risques tiers. Elle offre une compréhension systémique, là où les approches traditionnelles se limitaient à un périmètre trop restreint.

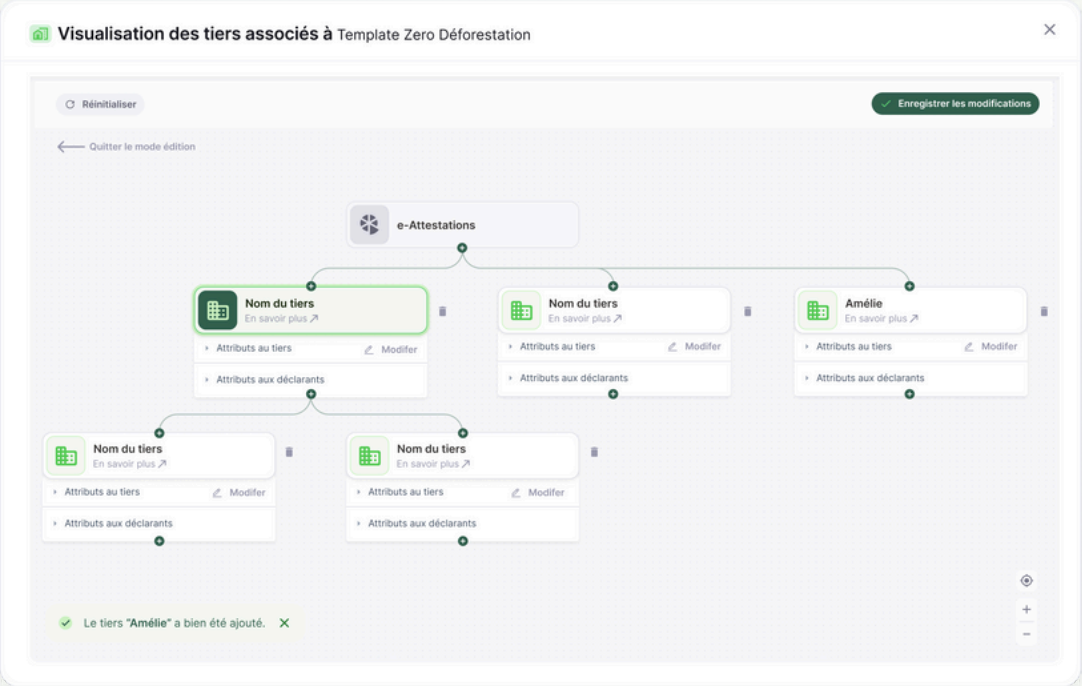

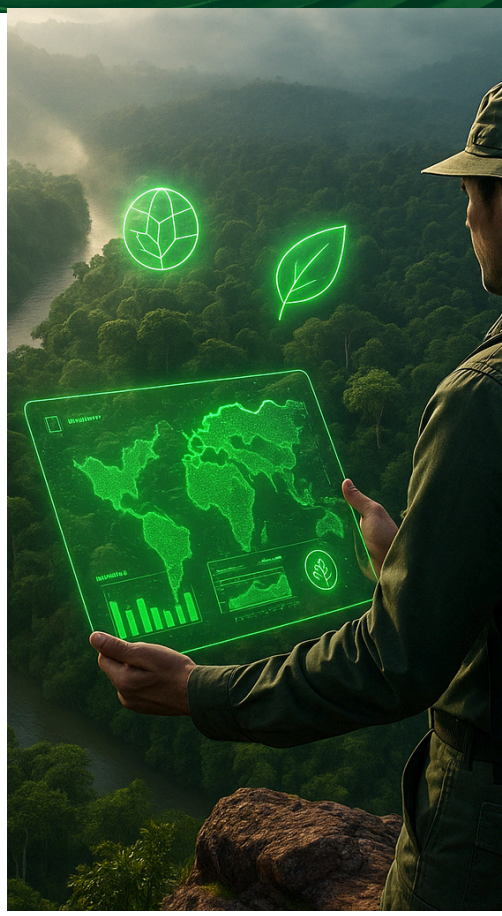

Vers un TPRM augmenté : une fonction analytique, prédictive et auto-évolutive

L'évolution du TPRM ne s'arrête pas à l'automatisation. L'arrivée de modèles prédictifs ouvre une ère nouvelle dans laquelle les risques ne sont plus seulement identifiés, mais anticipés. Les solutions intelligentes évaluent, par exemple, la probabilité de dégradation future d'un fournisseur à partir d'un ensemble d'indicateurs économiques, opérationnels ou cyber.

Le profil de risque d'un prestataire devient un objet vivant, mis à jour automatiquement au gré des nouvelles données collectées, des évolutions réglementaires, de l'actualité ou de son comportement documentaire. L'IA est également capable de simuler des scénarios, d'identifier les ruptures possibles dans la chaîne ou de mesurer l'impact global d'un incident touchant un maillon spécifique.

Cette dimension prédictive constitue sans doute la transformation la plus profonde : elle permet de passer d'un contrôle essentiellement statique à une véritable stratégie de prévention.

L’automatisation documentaire : un socle toujours essentiel

Même si la portée du TPRM dépasse désormais la simple gestion des documents, l’automatisation documentaire reste un pilier fondamental. Comme détaillé dans notre précédent livre blanc, l’IA permet de collecter automatiquement les documents, de les classer, d’en extraire les informations clés et d’en vérifier la conformité. Elle croise ces données avec des sources externes certifiées, identifie les écarts, détecte les fraudes potentielles et valide ou rejette les documents selon des règles prédéfinies.

Ce processus, désormais éprouvé, constitue la base de la transformation du TPRM. Il garantit une réduction drastique des erreurs humaines, une accélération des cycles de validation et une meilleure traçabilité, tout en permettant aux équipes de se concentrer sur les décisions à forte valeur ajoutée.

Une IA au service des fournisseurs : vers une relation simplifiée et collaborative

L'IA rénove également la relation qu'entretiennent les entreprises avec leurs prestataires. Elle permet de réduire considérablement la fatigue ressentie par les fournisseurs face à la multiplication des demandes de documents et des questionnaires similaires. Grâce à l'auto-complétude, les réponses sont générées à partir de documents déjà fournis, ce qui limite les répétitions et améliore la qualité des données transmises.

La mutualisation des réponses constitue une autre avancée majeure. Lorsqu'un fournisseur répond à plusieurs clients, l'IA est capable d'adapter automatiquement ses réponses aux exigences spécifiques de chaque entreprise. Cette approche réduit les frictions, fluidifie les échanges et renforce la confiance entre les parties.

Enfin, l'assistance conversationnelle facilite la compréhension des questions, guide le fournisseur dans ses démarches et améliore la précision de ses réponses. L'expérience fournisseur devient ainsi un levier d'efficacité autant qu'un facteur de fidélisation.

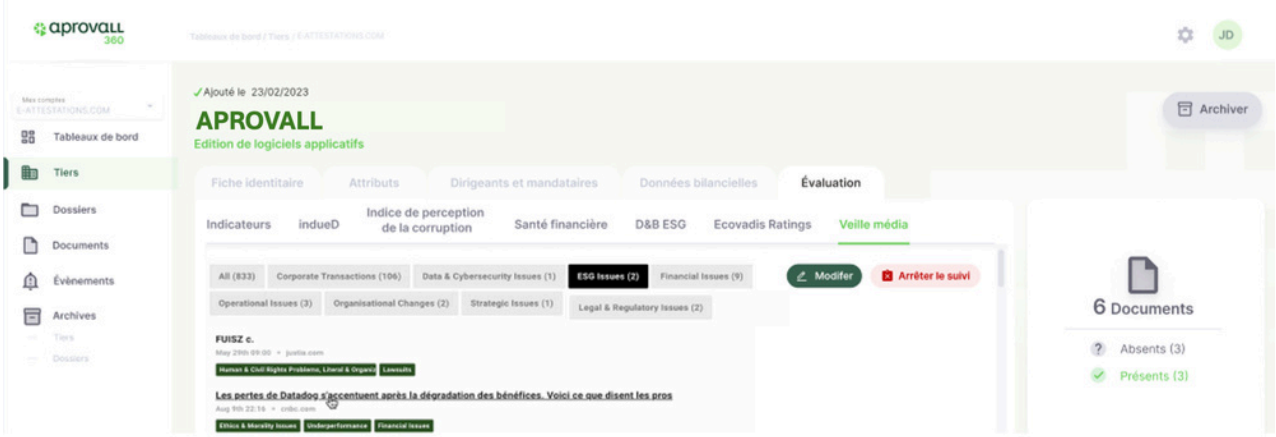

L'IA dans le secteur public : une transformation structurante

Le secteur public est confronté à des défis spécifiques : complexité administrative, diversité des typologies de prestataires, exigences de transparence et contraintes budgétaires. L'IA représente une opportunité majeure pour moderniser et sécuriser la gestion des tiers dans les collectivités, administrations et établissements publics.

Elle permet de traiter plus rapidement les documents administratifs, de détecter des irrégularités dans les pièces justificatives, de vérifier la conformité réglementaire ou encore de renforcer la cybersécurité des projets numériques stratégiques. Dans un contexte où les risques augmentent plus vite que les moyens disponibles, l'IA offre au secteur public un levier inédit pour garantir la continuité de service, la sécurité et la qualité de la relation fournisseur.

Analyse proposée par :

Sébastien Taupiac
ST Agency

Aprovall

Aprovall, est un leader européen des logiciels de gouvernance, de gestion des risques et de conformité des tiers (TPGRC) .

Grâce à sa plateforme Aprovall Manager, ses clients bénéficient de l'ensemble des évaluations et des informations nécessaires tout le long du cycle de vie des relations avec leurs tiers, assurant leur conformité, la protection de leurs actifs et de leur réputation dans un environnement de plus en plus complexe et contraignant.

Pour en savoir plus,
visitez www.aprovall.com

Nos engagements

SILVER | Top 15% ecovadis Sustainability Rating DEC 2025

SERVICE FRANCE GARANTI BV Cert. 18968694 relation client

GES 10,3kg/k€

ISO 27701 BUREAU VERITAS Certification
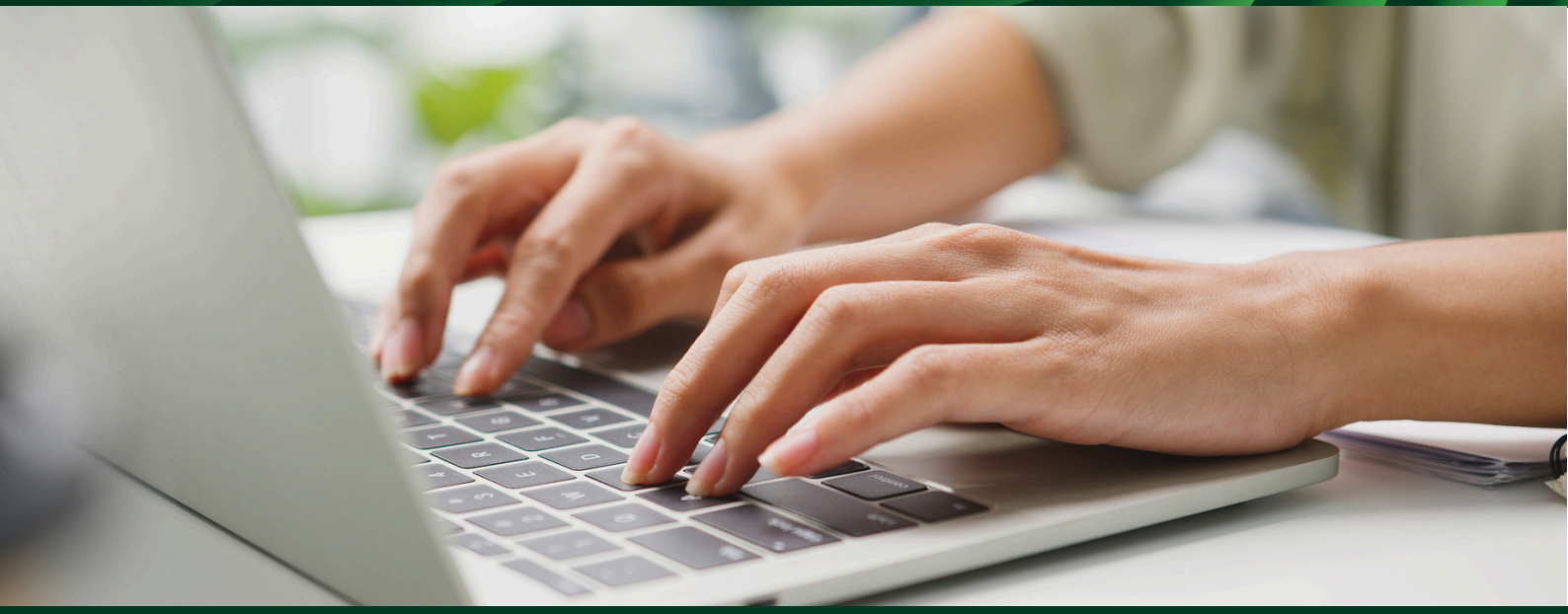
ISO 27001 BUREAU VERITAS Certification